

Montréal, le 13 novembre 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Steve Cadrin
Avocat
800, rue du Square-Victoria, bureau 4500
C.P. 391
Montréal (Québec) H4Z 1J2

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour
l'année tarifaire 2018-2019
Dossier de la Régie : R-4011-2017**

Maître Cadrin,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de la lettre de l'ACEFO datée de ce jour dans le dossier mentionné en objet, annonçant la fin de l'intervention de l'intervenante et requérant un délai additionnel pour le dépôt de ses observations.

La Régie accueille la demande de l'ACEFO et lui accorde un délai supplémentaire, soit **jusqu'au 18 novembre 2017 à 12 h**, pour le dépôt de ses observations.

Veillez agréer, Maître Cadrin, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/ml